

activités scientifiques et de l'aménagement dans le cadre de cette Convention au Canada. La Loi sur la faune du Canada, adoptée par le Parlement en 1973, fournit au gouvernement fédéral et au SCF un cadre législatif pour l'exécution de programmes fédéraux-provinciaux d'aménagement de la faune. Dans le cadre de cette Loi, le SCF a institué un programme relatif aux espèces rares et menacées d'extinction. Aux études qui s'effectuent constamment sur le bison des forêts, la grue blanche d'Amérique et le faucon pèlerin s'ajouteront de nouveaux projets concernant d'autres espèces. Comme il veille à l'application de la Loi sur la Convention concernant les oiseaux migrateurs, le SCF est chargé de recommander, en consultation avec les organismes provinciaux de la faune, la révision annuelle du Règlement sur les oiseaux migrateurs qui fixe la durée de la saison de chasse, les prises permises et les règlements de chasse. L'application de la Loi et du Règlement est assurée par la Gendarmerie royale du Canada, avec la collaboration du SCF et des autorités provinciales.

La disparition des terres marécageuses, asséchées ou comblées pour en faire des terres agricoles ou autres, constitue une menace sérieuse pour le gibier d'eau. Afin d'y parer, le SCF travaille avec les organismes des provinces à un vaste programme mis sur pied en 1967 en vue de préserver les marécages par l'achat des terres ou par le moyen d'un bail à long terme. En 1974, 42,000 acres avaient été achetées pour \$8 millions. De plus, le SCF administrait 80 refuges d'oiseaux d'une superficie totale de 44,400 milles carrés.

Deux fois l'an, le SCF effectue des enquêtes sur les chasseurs de gibier d'eau choisis parmi les 450,000 titulaires de permis de chasse aux oiseaux migrateurs du Canada. Ces enquêtes fournissent des estimations sur les espèces et sur l'âge des principales prises. Parmi les autres activités en cours intéressant les oiseaux migrateurs figurent des enquêtes annuelles sur les dommages causés aux cultures dans les provinces des Prairies et sur les populations de gibier d'eau et les conditions d'habitat dans l'Ouest canadien, un programme destiné à réduire les dangers d'accidents dus aux oiseaux volant à proximité des aéroports, et la recherche d'un substitut pour la grenaille de plomb qui provoque chaque année la mort d'une grande quantité de gibier d'eau par saturnisme. Le baguage des oiseaux procure des renseignements précieux sur les mouvements migratoires et la biologie des oiseaux et il est particulièrement utile pour la protection du gibier d'eau. Le SCF conserve à son bureau central d'Ottawa les dossiers des baguages effectués sur le continent et surveille l'activité des bagueurs dans tout le Canada.

Une attention particulière est accordée aux espèces devenues très rares ou menacées d'extinction. En 1974, 21 œufs recueillis sur les lieux de couvaison des grues blanches d'Amérique ont été mis en incubation au *Patuxent Wildlife Research Centre* dans l'État du Maryland. Les petits de ces 21 poussins seront un jour remis en liberté, mais seulement lorsque se sera constituée une réserve suffisante de reproducteurs. En 1974, 16 couples ont produit 29 œufs, mais deux poussins seulement ont réussi à atteindre le lieu d'hivernage. En décembre 1974, la population totale se chiffrait à 49, soit une augmentation nette de un par rapport à décembre 1973. Les recherches se poursuivent sur les effets de produits chimiques toxiques sur la faune à divers endroits du pays. En Alberta, on étudie actuellement la façon dont les herbicides modifient l'habitat dont dépend la faune. Les résultats des travaux sur le terrain portant sur le rapport entre la contamination chimique des Grands Lacs inférieurs et la reproduction des oiseaux piscivores ont été publiés. Des recherches ont débuté sur les effets des modifications apportées à la qualité de l'habitat et de la contamination chimique sur la reproduction du huart à collier dans l'est et le nord de l'Ontario.

Des études se sont poursuivies sur l'état de santé du gibier, des animaux à fourrure et des rongeurs dans le Nord du Canada, et sur les parasites de ces mammifères ainsi que des oiseaux. Les mesures destinées à lutter contre l'anthrax chez les bisons du parc national de Wood Buffalo et dans les Territoires du Nord-Ouest ont de nouveau été appliquées; l'infection n'est pas apparue en 1974.

Dans le cadre de son programme de présentation, le SCF exploite quatre centres d'histoire naturelle au Canada. Le Centre du Marais Wye à Midland (Ont.) présente la région biotique des feuillus du Nord. Au Québec, les Centres de Cap Tourmente et de Percé se concentrent respectivement sur l'habitat de la grande oie blanche et l'histoire naturelle et humaine de la côte du golfe de l'Atlantique. Le Centre de Creston Valley porte sur la région biotique du Columbia. On a commencé en 1974 à planifier en vue de l'établissement d'un centre en Saskatchewan qui se concentrerait sur la région biotique des prairies.

La recherche sur l'utilisation des ressources fauniques à des fins de consommation ou